

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU PAYS DU LUNEVILLOIS

SEANCE DU 18 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le 18 mars, les représentants du Comité syndical du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal de la Ville de LUNEVILLE sous la Présidence de Monsieur Hervé BERTRAND

NOMBRE DE MEMBRES	<u>Etaient présents :</u> M. ARNOULD Philippe, M. AUBERT Jean-Christophe, M. BAUDOIN Jacques, M. BIENTZ Guy, M. BILLIOTTE Daniel, M. DEWAELE Jacques, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, , M. DUJARDIN Bruno, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GOGLIONE J.Marie, M. MAILLIOT Frédéric, M. HAUVILLER Jonathan, M. LAVOIL Jacques, M. MERCIER Thierry, M. MICLO Bernard, M. PISTER Jacques, M. SERVANT Guy, , M. ZABEL Bernard, Voix consultative : Mme Sophie LEHE, M. RICHARD Claude
En exercice : 30 Présents : 20	<u>Etaient excusés avec pouvoir :</u> M. GEX Christian donne pouvoir à M. MICLO Bernard Mme FALQUE Rose-Marie donne pouvoir à M. HAUVILLER, M. ACREMENT René donne pouvoir à M. ARNOULD Philippe, M. BOUCAUD Christian donne pouvoir à M. BAUDOIN Jacques, M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à M. Laurent de GOUVION SAINT CYR, M. COLIN Philippe donne pouvoir à M. MAILLIOT Philippe, M. SONREL Christophe donne pouvoir à M. DUJARDIN Bruno, M. MARCHAL Michel donne pouvoir à M. LAVOIL Jacques <u>Etaient excusés, remplacés par leur suppléant :</u> M. GEX Christian, M. MARCHAL Michel, M. SONREL Christophe, M. MULLER Bernard, M. HAINZELIN Francis <u>Etaient excusés :</u> Mme VAUDEVILLE Sabrina, Mme JACQUOT Dominique M. MARTIN Jean- Paul, M. JAMBOIS Guy A été nommée comme <u>secrétaire de séance</u> : Mme Marie-Jo GEORGES
Votants : 28	
Nombre de suffrages exprimés : 28	
Pour : 28	
Contre :	
Abstention :	
2015- 017	
<u>Date de convocation</u> 11/03/2015	COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE TRANSPORT 2014
<u>Date d'affichage</u> 23 MARS 2015	Compte administratif transport joint en annexe Le président s'étant retiré, sur proposition de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR et vu son rapport, Après avis favorable du bureau syndical, le comité syndical à l'unanimité : - ADOpte le compte administratif annexe transport 2014 comme suit :

En section de fonctionnement :	En section d'investissement :
- Dépenses: 141 542.48 €	- Dépenses : 46 975.25 €
- Recettes: 148 401.58 €	- Recettes : 79 039.51 €
- Déficit antérieur reporté : 6 522.52 €	- Déficit antérieur reporté : 20 162.86 €
- Résultat de clôture : 336.58 €	- Résultat de clôture : 11 901.40 €

Excédent global de clôture : 12 237.98

-AFFECTE le résultat de clôture comme suit :

Section de fonctionnement : 336.58 €

Section d'investissement : 11 901.40 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Lunéville

Le Président
Hervé BERTHIAUX

